

FASS-006 ECON- RAPPORT FINAL DE SUIVIS

R : 05 – CAQ-250526

« Que le CAQ recommande au Sénat académique d'adopter le **rapport final de suivis** des programmes en économie, tel que modifié, à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CDU-231209). »

Vote sur R : 05

unanime

ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique adopte le rapport final de suivis des programmes en économie, tel que modifié, à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CDU-231209). »

Programmes en Économie

		Adoption		
Rapport préliminaire Rapport final Rapport d'AC	Date limite	Unité	Conseil de faculté	CAQ
	Reçu: 240529			240617
	Date limite : 241221/ Reçu:250423		250423	250526

FASS-006 ECON	Adoptées au CDU-231209	ACTIONS PRISES			
CATÉGORIE	DÉCISION FINALE DU SCDP	Pour le rapport final, inscrivez vos commentaires dans la rangée en dessous de chaque action prise.	Partenaires, le cas échéant	Date d'adoption au Conseil de faculté	CAQ
	Améliorations de la gestion du programme				
G-2 COURS	Que le secteur économie collabore avec le Registrariat dans la préparation de la programmation des blocs pédagogiques afin que l’horaire des cours obligatoires en économie n’entre pas en conflit avec les cours dans d’autres programmes susceptibles d’intéresser les personnes inscrites aux programmes d’économie (ex. mathématiques, science politique, administration, aménagement des forêts, développement durable et zone côtière) et, qu’à titre de projet pilote, que le secteur économie en collaboration avec la Formation continue identifie des cours qui ont le potentiel d’être offerts aux personnes inscrites à temps partiel.	Nous collaborerons avec la Faculté et le Registrariat pour minimiser les conflits d'horaire. Si jamais un conflit devait survenir, nous serons naturellement disposés à collaborer avec le Registrariat pour apporter les changements nécessaires. La Formation continue offre déjà les cours d'économie qui ont le potentiel d'attirer les étudiantes et étudiants à temps partiel.	FASS; FS; FC		En cours
		Nous continuons à collaborer avec le Registrariat.			En continu
G-3 ENCADREMENT	Que la direction adjointe en économie organise des rencontres annuelles avec toutes les personnes inscrites aux programmes en économie dans le but de les conseiller sur leur choix de cours, d’une part, et de les informer sur les exigences des programmes de 2e cycle en économie, d’autre part.	Le directeur adjoint fait part chaque année de sa disponibilité pour conseiller les étudiantes et étudiants dans leur choix de cours et les informer sur les exigences des programmes de deuxième cycle en économie. Des rencontres seront organisées avec les personnes inscrites au programme.			En cours
		Le directeur adjoint a organisé une rencontre le mercredi 11 septembre 2024.			En continu
	Projet de modifications majeures				

M-1 STRUCTURE	Que le secteur économie procède à l’abolition de la spécialisation en économie et à la création d’un nouveau programme de majeure avec distinction en réduisant la proportion des cours obligatoires (du programme actuel).	Les règlements prévoient qu'une majeure avec distinction ne peut comporter, au plus, que six (6) crédits de cours dans les disciplines connexes. Or, ce nombre de crédits est trop faible pour qu'une majeure avec distinction puisse inclure le minimum de cours en mathématiques et en statistiques requis pour un programme d'économie. Nous préparerons une version révisée de la majeure.			En cours
		Le secteur économie propose une version révisée de la majeure . Cette version comporte un moindre nombre de cours obligatoires. Deux stages optionnels de six crédits chacun (l'un en milieu de travail et l'autre, de recherche) contribueront aussi à rendre le programme plus flexible. Le secteur propose également l'abolition de la spécialisation actuelle , la plupart des programmes de deuxième cycle en économie admettant des diplômées et diplômés d'un programme avec majeure en économie. Enfin, le secteur ne proposera pas de profil avec distinction du fait que le nombre de cours dans les disciplines connexes est trop faible. La majeure permettra de répondre aux besoin de toutes les étudiantes et étudiants. Le secteur invitera les étudiantes et étudiants qui souhaitent faire une maîtrise en économie à suivre certains cours précis (économétrie, certains cours de MATH et de STAT, p. ex.).			À soumettre au CPR d'ici le 31 octobre 2025 .
M-4.1 BANQUE DE COURS	Que le secteur économie élargisse l’offre de cours dans les programmes en économie en incorporant des cours pertinents offerts par d’autres unités académiques, notamment le cours Analyse des données et apprentissage automatique et le cours Élément de modélisation quantitative avancée.	Les cours proposés ont trop de préalables d'autres disciplines pour qu'ils puissent être inclus dans les programmes d'économie. Ainsi, STAT3703 Analyse des données a pour préalables les cours STAT2603 et MATH2613; le cours INFO4044 Intro apprentissage profond a pour préalable le cours INFO2012 qui a lui-même pour préalables les cours INFO1102 et (MATH 1173 ou MATH1563); le cours MATH4070 Modélisation mathématique a pour préalable MATH3503, qui a pour préalable MATH2013 ou MATH2023, qui ont pour préalable MATH1173. Aucun de ces cours préalables n'est obligatoire dans les programmes d'économie.			Le CAQ recommande d'explorer la possibilité de faire reconnaître par les unités concernées le contenu de certains cours ECON comme étant une préparation suffisante pour réussir les cours STAT3703, INFO4044 ou MATH4070 (dispense de préalables pour les personnes inscrites au programme d'économie). Le CAQ note que tous les cours obligatoires du programme exigent des compétences en MATH.

		Les cours d'économie ne sont pas une préparation suffisante pour les cours STAT3703, INFO4044 ou MATH4070. Une étudiante ou un étudiant inscrit à la majeure pourra toutefois choisir de faire une mineure en mathématiques ou en statistique appliquée.			Le CAQ rappelle que la décision M-4.1 vise l'élargissement de l'offre de cours en incorporant des cours pertinents. Le CAQ invite le secteur économie à considérer des cours qui n'exigent pas une formation en mathématiques (ex. SCPO, PHIL, HIST).
M-4.2 BANQUE DE COURS	Que le secteur économie tienne compte de l'ÉDI-D dans son enseignement, dans son curriculum et dans son recrutement de personnel enseignant afin d'attirer une population étudiante diversifiée.	Il y a déjà longtemps que la population étudiante en économie est diversifiée. Depuis au moins vingt ans, la majorité des étudiantes et étudiants est d'origine africaine. Le corps professoral est diversifié lui aussi. Deux professeurs sur quatre sont originaires d'Afrique.			Le CAQ note que l'équipe d'évaluation recommande de prioriser l'embauche d'une professeure. Étant donné la forte présence de personnes étudiantes de l'international, quelles actions concrètes le secteur économie prévoit-il faire pour mieux tenir compte de cette réalité dans les thèmes abordés dans les cours et dans la pédagogie?
		Les étudiantes et étudiants internationaux viennent étudier en science économique afin de pouvoir contribuer au développement économique de leurs pays d'origine. Nos cours et notre enseignement leur donnent les moyens de le faire. Les règles d'EDI-D de l'Université de Moncton en matière de recrutement sont énoncées dans le <i>Guide de dotation</i> qui a été adopté l'automne dernier.			Le CAQ note que l'équipe d'évaluation recommande de prioriser l'embauche d'une professeure . Le CAQ recommande de tenir compte de la représentation féminine dans le recrutement du personnel enseignant. Quelles actions concrètes le secteur économie prévoit-il prendre pour mieux tenir compte de l'ÉDI-D dans son enseignement et dans son curriculum?

M-4.3 BANQUE DE COURS	Que le secteur économie distingue clairement dans le répertoire entre les cours à option en économie qui exigent des compétences en mathématiques et ceux qui n’en exigent pas afin de mieux orienter les personnes étudiantes provenant d’autres programmes (ex. science politique, sociologie).	Tous les cours d'économie supposent un minimum de compétence en mathématiques. Les préalables des cours indiquent le niveau de mathématiques requis. Ainsi, des mathématiques de niveau universitaire sont requises pour les cours obligatoires de deuxième, troisième et quatrième années. La maîtrise des mathématiques du secondaire est suffisante pour les cours optionnels, ainsi que pour les cours de principes économiques. Nous trouverons un moyen d'en faire mention dans les remarques qui figurent dans l'horaire de cours.			En cours
		Rien à signaler.			Le CAQ invite le secteur économie à répondre aux besoins de la population étudiante sans formation en mathématiques qui s'intéresse aux questions économiques. Voir la décision M-4.1 ci-dessus.
M-4.4 BANQUE DE COURS	Que le secteur économie incorpore aux programmes en économie un stage en milieu de travail (optionnel) et un stage de recherche (optionnel) sanctionnés par des crédits.	La version révisée de la majeure comportera un stage optionnel en milieu de travail et un stage optionnel de recherche.			En cours
		Nous proposons une version révisée de la majeure qui comporte un stage optionnel en milieu de travail et un stage optionnel de recherche.			À soumettre au CPR d'ici le 31 octobre 2025.
M-6.1 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que le secteur économie élabore des résultats d’apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE.	Les CPR ou, à défaut, les plans de cours comportent des résultats d'apprentissage. La version révisée de la majeure comportera une reformulation de ces résultats d'apprentissage de programme (RAP) selon la taxonomie de Bloom.			Action à intégrer dans le projet d'élaboration des RAP et des RAG.
		Nous avons préparé des résultats d'apprentissage généraux pour chacun des cours. Nous les transmettrons avec les résultats d'apprentissage de programme.			Résultats d'apprentissage généraux (RAG) des cours à soumettre au CPR avec le projet de révision du programme d'ici le 31 octobre 2025.
M-6.2 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que le secteur économie élabore les résultats d’apprentissage du programme (RAP) pour publication au répertoire après avoir revu, en les actualisant, les résultats d'apprentissage généraux (RAG) pour chacun des cours en collaboration avec le nouveau Centre d'excellence en pédagogie universitaire.	Nous élaborerons les résultats d'apprentissage de programme d'ici le 31 mai 2026.	Centre d'excellence en pédagogie universitaire (CERPUCE)		Résultats d'apprentissage de programme (RAP) à élaborer d'ici le 31 mai 2026